



ASSOCIATION DE LA  
FILIERE BIOLOGIQUE  
EN REGION CENTRE  
VAL DE LOIRE

[www.bio-centre.org](http://www.bio-centre.org)

**BIO CENTRE**  
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

**du 5 avril 2018 avant AG**

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Le Subdray le 5 avril 2018 à 13h30 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 22 mars 2018.

RAISON SOCIALE	NOM	PRENOM	COLLEGE	FONCTION	
SCEA LES RIOLLIÈRES	BOURGY	Emmanuel	Producteurs	Titulaire CA	présent
EARL PONTIJOU	GAULANDEAU	Claude	Producteurs	Titulaire CA	présent
GAEC DU COUDRAY	JANSEN	Julien	Producteurs	Titulaire CA	présent
	POTHIER	Sylvain	Producteurs	Titulaire CA	présent
SCA LE BIOTOPE	RIFFARD	Philippe	Producteurs	Titulaire CA	absent
FERME DE LA CHAUME AU CHAT	VINCENT	Jean-François	Producteurs	Titulaire CA	présent
GAEC VAL PRÉ VERT	DURAND	Joël	Producteurs	Suppléant CA	absent
DOMAINE LES CHESNAIES	LAMBERT	Pascal	Producteurs	Suppléant CA	absent
	SPACH	Claude-Eve	Producteurs	Suppléant CA	absente
LSDH	LESEURE	Philippe	Préparateurs	Titulaire CA	excusé
SIDESUP	BELIERES	Jean-Marie	Préparateurs	Titulaire CA	excusé
MAUTOUCHET SERGE SMC	MAUTOUCHET	Serge	Préparateurs	Titulaire CA	présent
LAITERIE DE VERNEUIL	DECHENE	Bruno	Préparateurs	Titulaire CA	présent
FERME DE LA MOTTE	PERRET	Cécile	Préparateurs	Titulaire CA	présente
AXÉRÉAL BIO	RENART	Gilles	Préparateurs	Suppléant CA	présent
CONSERVES DU BLAISOIS	FONTAINE	Olivier	Préparateurs	Suppléant CA	absent
CONFEDERATION PAYSANNE	HAHUSSEAU	Yves Marie	Institutionnels	Titulaire CA	excusé avec pouvoir
COOP DE FRANCE CENTRE	VAURS	Christophe	Institutionnels	Titulaire CA	présent
MFR DE L'ORLEANAIS	VERGNAUD	Pascal	Institutionnels	Titulaire CA	présent
CER France - ALLIANCE Centre	PRUNIER	Joël	Institutionnels	Titulaire CA	présent
FRSEA CENTRE	LELIÈVRE	Éric	Institutionnels	Suppléant CA	absent
CRA Centre	DAUBIGNARD	Louissette	Institutionnels	Suppléant CA	absente
BIOCOOP AU BOURGEON VERT	ZOPPÉ	Agnès	Distributeurs	Titulaire CA	présente
TERNAO	FOUCAULT	David	Distributeurs	Titulaire CA	excusé avec pouvoir
BERIVAL	GODIN	Bruno	Distributeurs	suppléant CA	absent
LA RICHE EN BIO	DYONET	Jacques	Consommateurs	Titulaire CA	excusé
ASSOCIATION LA PRESLE	TROFLEAU	Martine	Consommateurs	Suppléant CA	présente

Autres :

- Jacques Sappei, Jean-Christophe Grandin, Christèle Chouin

Au total, 16 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 22 février 2018.
2. Approbation des comptes 2017
3. Questions diverses

## **1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 22 février 2018**

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 22 février 2018 est adopté à l'unanimité.

## **2. Approbation des comptes 2017**

Agnès Zoppé, trésorière, avec Jacques Sappei, directeur, commentent le compte de résultat et le bilan 2017 et répondent aux questions du conseil d'administration.

Le bilan financier est présenté comme suit :

La clôture comptable concernant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 a été établie par la société expertise comptable FITECO et contrôlée par Mme Hélène Paradis, commissaire aux comptes.

Le compte de résultat présente un **total des produits de 715 862 €** au 31 décembre 2017 (contre 684 072 € en 2016, 672 751 € au budget prévisionnel).

Entre 2016 et 2017, l'augmentation des produits d'exploitation est due principalement à la hausse du nombre de formations et de prestations dispensées par Bio Centre avec une légère augmentation en maraichage et l'apport nouveau de nos prestations en grandes cultures.

Les cotisations sont en légère baisse du côté des opérateurs aval, mais cette perte est compensée par une hausse sur l'amont.

La **capacité d'autofinancement de Bio Centre** augmente encore cette année pour atteindre près de **29%** au lieu de 24% en 2016 et moins de 20% en 2015.

Le **total des charges s'élève à 695 154 €** (contre 652 172 € en 2016), en légère hausse par rapport au budget prévisionnel révisé (672 751 €).

Les charges salariales ont augmenté suite à l'embauche d'une conseillère en maraichage en fin d'année pour faire face à la forte surcharge de travail dans cette filière.

L'augmentation de l'activité d'accompagnement technique maraichage et grandes cultures a généré l'augmentation des charges directes, frais de déplacement et prestataires externes en formation mais en relation avec l'augmentation des produits.

L'accompagnement par le Cresol de notre réflexion sur la réorganisation du réseau n'était pas prévu au budget ; montant 8 000 € pris en charge uniquement par Bio Centre.

Les principales charges non réalisées sont le Guide Manger Bio et l'arrêt en milieu d'année de notre collaboration avec la Farec.

Face à l'augmentation des déplacements, la location longue durée d'un deuxième véhicule a permis de réduire cette charge en fin d'année.

L'augmentation des frais postaux est liée au report d'un envoi prévu fin 2016 sur début 2017 et à l'augmentation des envois de recueils en maraichage.

Le **résultat 2017** présente un **excédent de 20 708 €**.



## FINANCEMENT

Les ressources de l'association sont diverses :

subventions d'exploitation	494 992 €
cotisations des adhérents	62 105 €
ventes et prestations	46 538 €
formations	90 909 €
autres produits	21 318 €

Au 31 décembre 2017, la part non utilisée des subventions s'élève à 25 657 € qui constitue des fonds dédiés destinés aux projets Sécalibio piloté par l'ITAB, et Aronia piloté par l'Ecole d'horticulture d'Orléans.

Au 31 décembre 2017, le solde restant à percevoir sur subventions s'élève à 175 735 € (165 285 € en 2016).

## IMMOBILISATIONS

ENTREE	SORTIE
2 pc portable acer ES1-571-36GZ - 15,6P – 799.98 €	
Video projecteur – 490.8 €	

## 3. CHARGES D'EXPLOITATION

COMPTE	DETAIL DU COMPTE
60405 « prestation agriculture »	Plaquette « Conversion » Stand au salon ferme Expo (Gabbto)
60408 « prestations filière animale »	Action « pisciculture » en Brenne (avec la FAReC) Journée filière Proc Sommet de l'élevage (location salle de conférence)
60409 « prestation restauration collective »	Participation à l'action mutualisée sur la RHD réalisée par Laure (BioBerry)
60410 « prestation promotion »	Hébergement site internet Diverses publications (Bio Centre Mag, rapport d'activité et hors série chiffre) Opération « printemps bio » Création du site internet
60412 « promotion filière végétale »	Réalisation du carnet de plaine grandes cultures Plaquette prestation grandes cultures Affiches journées filières grandes cultures début 2018 Participation stand sival et angers 2016 Hébergement site internet LPC
60413 « promotion filière animale »	Affiche journée filière porc Stand bio sommet de l'élevage
60430 « prestations formation »	Interventions d'experts
60431 « prestations formation maraichage »	Intervention d'experts
60460 « prestation promotion aval »	Rencontre Carrefour avec Ariac Animation des Rencontres régionales des professionnels bio
60480 « prestation maraichage »	Création plaquette Achat guide maraichage

## 4. PRESTATIONS/CLIENTS

Les prestations de service (compte 706) sont principalement :

- Vente de l'étude « Légumes secs »
- L'accompagnement individuel et collectif en maraichage
- L'accompagnement individuel et collectif en grandes cultures
- Formations en maraichage, en filière végétales et animales

Les ventes de marchandises (compte 707) correspondent aux panneaux de fermes.

## 5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est affecté des évènements suivants :

En charge, 2 295 € correspondant à :

- Des régularisations de factures de 2016 et 2015

En produits, 2 460 € correspondant à :

- Des régularisations de cotisation 2016
- Des annulations de petits écarts (<100€), facturation en double, et anciennes dettes (2012)
- Ecart de règlement MSA n-1

***Il est demandé au conseil d'administration d'approuver le compte de résultat 2017.***

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## 6. Questions diverses

aucune

---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 14H00.

Fait à Le Subdray, le 5 avril 2018,

Le président

Jean-François VINCENT

